



## CASINO, GUICHARD-PERRACHON

Société anonyme au capital de 167 886 006,48 €  
 Siège social : 1, Cours Antoine Guichard  
 42000 Saint-Etienne  
 554 501 171 R.C.S. Saint-Etienne

### Déclaration d'opérations de cessions temporaires portant sur les actions de la Société réalisées au titre de l'article L. 225-126 I du Code de commerce

(Information publiée en application de l'article 223-38 du Règlement général de l'AMF)

Identité Déclarant	<b>Rallye</b> , société anonyme ayant son siège social au 83, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 054 500 574
Identité du prêteur n°1	<b>Alpétrol</b> , société par actions simplifiée ayant son siège social au 83, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 325 337 475.
Identité du prêteur n°2	<b>Cobivia</b> , société par actions simplifiée ayant son siège social au 83, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 318 906 146.
Identité du prêteur n°3	<b>L'Habitation Moderne de Boulogne</b> , société par actions simplifiée ayant son siège social au 83, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 582 079 679.
Nature de l'opération	Prêt de consommation d'actions
Nombre d'actions acquises au titre des opérations de cessions temporaires	16.269.505 actions Casino, Guichard-Perrachon, (représentant 14,8% du capital) dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au titre du prêt de consommation conclu avec Alpétrol : 6.681.492 actions Casino, Guichard-Perrachon</li> <li>- Au titre du prêt de consommation conclu avec Cobivia : 6.866.554 actions Casino, Guichard-Perrachon</li> <li>- Au titre du prêt de consommation conclu avec L'Habitation Moderne de Boulogne : 2.721.459 actions Casino, Guichard-Perrachon</li> </ul>
Code ISIN de l'action admise aux négociations sur NYSE Euronext Paris	FR0000125585
Date et échéance de l'opération	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour le prêt conclu avec Alpétrol : conclusion le 3 octobre 2018 – échéance le 30 juin 2019</li> <li>- Pour le prêt conclu avec Cobivia : conclusion le 28 février 2019 – échéance le 31 décembre 2019</li> <li>- Pour le prêt conclu avec L'Habitation Moderne de Boulogne : conclusion le 28 février 2019 – échéance le 31 décembre 2019.</li> </ul>
Convention de vote (le cas échéant)	Non

\*\*\*

Le 29 avril 2019